Décision 20-DCC-193 du 24 décembre 2020

relative à la prise de contrôle exclusif de certains actifs du groupe Courtepaille par la société Antelope Acquisitions 2

Posted on: 24 décembre 2020 | Secteurs :

TOURISME / HÔTELLERIE / RESTAURATION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Antelope Acquisitions 2
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Courtepaille

Lire

le texte intégral de la décision
34.61 Ko

Le communiqué de presse / The press release